



© Ville de Mâcon - Gaël Fontany  
TRAVAUX

## Le parking des Halles est ouvert au public

Les travaux de construction du parking des Halles, bâti sous l'îlot des Minimes dans le cadre du programme de revalorisation du centre-ville, sont aujourd'hui terminés. Cet ouvrage est désormais accessible au public.

Publié le 22 décembre 2023

L'îlot des Minimes abrite également une résidence seniors, une maison médicale et une surface commerciale. Après plusieurs mois de travaux, les travaux de construction du parking souterrain sont achevés. Celui-ci ouvre au public à compter de ce jour.

Il comporte 106 places dont cinq avec bornes de recharges pour véhicules électriques et trois places PMR, dont une avec une borne de recharge électrique. Cinq places de stationnement sont également dédiées aux deux-roues.

Depuis le passage des Halles et la place Saint-Pierre, deux accès piétons sont disponibles, ainsi qu'un ascenseur dédié au parking depuis l'entrée de la place Saint-Pierre.

Les tarifs appliqués sont identiques à ceux des parkings Lamartine, du Centre et Rambuteau. Les 30 premières minutes sont donc gratuites, tout comme le stationnement de 12h à 14h. Ce parking étant géré lui aussi par la [société SAGS \(https://www.sags.fr/parking/macon.html\)](https://www.sags.fr/parking/macon.html), il sera possible d'utiliser l'application Prestopark pour y accéder par le biais d'un lecteur piéton au niveau de l'accès St-Pierre. De plus, une formule d'abonnement résident nuit sera commercialisée.

Concernant les horaires d'ouverture (portail et accès piéton), ils sont identiques à ceux du parking Lamartine, c'est-à-dire : du lundi au mercredi de 7h à 20h, du jeudi au samedi de 7h à 23h et fermé le dimanche. L'accès au parking sera, lui, possible 24h/24 et 7j/7 à un piéton dont le véhicule est stationné à l'intérieur du parking dès lors qu'il a conservé son ticket et à un véhicule grâce au radar permettant l'ouverture du portail si celui-ci est fermé.

## **HÔTEL DE VILLE DE MÂCON**

Adresse postale :  
Quai Lamartine 71018 CEDEX Mâcon.

Entrée du public :  
Place Saint-Pierre.

L'accueil de l'Hôtel de Ville est ouvert du lundi au vendredi de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h00 et le samedi de 9h00 à 12h00.

Le service État civil Réglementation est ouvert du lundi au vendredi de 9h00 à 12h30 et de 13h30 à 17h et le samedi de 9h00 à 12h00.

Pour connaître les horaires d'ouverture des autres services municipaux, consultez la page dédiée.

☎ 03 85 39 71 00  
Allô Mairie : 0800 337 273

**ESPACE  
PRESSE**